



**Communiqué
Pour distribution immédiate**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS*

**INNERGEX COMPLÈTE LE PLACEMENT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS
DE DÉBENTURES CONVERTIBLES**

Longueuil, Québec, le 10 août 2015 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») a complété aujourd'hui le placement par voie de prise ferme (le « Placement ») de débentures subordonnées non garanties convertibles de la Société (les « Débentures ») annoncée précédemment.

La Société a émis des Débentures d'un capital global de 100 M\$ au prix de 1 000 \$ par Débenture, portant intérêt au taux de 4,25 % par année et payable semestriellement le 31 août et le 28 février de chaque année, à compter du 28 février 2016. Les Débentures seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires d'Innergex à un prix de conversion de 15,00 \$ l'action, correspondant à un taux de conversion de 66,6667 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de Débentures. Les débentures viendront à échéance le 31 août 2020 et ne pourront pas être rachetées au gré de la Société avant le 31 août 2018, sauf dans certaines circonstances limitées.

Innergex a également octroyé aux preneurs fermes du Placement une option de surallocation leur conférant le droit d'acheter, pendant une période de 30 jours à compter de la clôture du Placement, un maximum de 15 M\$ de capital de Débentures supplémentaires au prix d'offre de 1 000 \$ par Débenture, afin de couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant.

Le produit net tiré du Placement sera affecté initialement à la réduction de l'endettement existant de la Société aux termes de sa facilité à terme de crédit rotatif. Les fonds disponibles aux termes de la facilité à terme de crédit rotatif pourront ensuite être utilisés pour financer le rachat, le cas échéant, de la totalité des débentures convertibles à 5,75 % en circulation le 20 août 2015, ainsi que pour financer des projets d'acquisition, des projets de développement et/ou aux fins générales de la Société.

Le Placement a été effectué au moyen d'un prospectus simplifié daté du 31 juillet 2015, lequel est disponible sur SEDAR au www.sedar.com. Le Placement a été souscrit par un syndicat de preneurs fermes codirigé par Financière Banque Nationale Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et BMO Marché des capitaux, et comprenant Valeurs mobilières Desjardins Inc., Marchés mondiaux CIBC inc., Scotia Capitaux Inc. et Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Les Débentures commenceront à se négocier à la Bourse de Toronto aujourd'hui, sous le symbole « INE.DB.A ».

Les Débentures et les actions ordinaires de la Société émises à la conversion, au rachat ou à l'échéance des Débentures n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États- et ne peuvent être offertes ni vendues à des personnes américaines, sauf en vertu des dispenses de l'obligation d'inscription applicables.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 190 MW (puissance brute de 3 330 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou non. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective ou des perspectives financières, telles que l'emploi du produit du Placement et les fonds disponibles aux termes de la facilité à terme de crédit rotatif, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du Placement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, CPPD
Directrice – Communications et Développement durable
450-928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

www.innergex.com